

FICHE DE POSTE :

1. La situation de travail

Fonction (intitulé) :	Infirmier(e) gradué(e) – Infirmier(e) breveté(e)
Catégorie personnel :	Personnel de soins et d'assistance
Secteur :	Enseignement non subventionné
Département :	IMP annexé à l'IPES Spécialisé de Micheroux
Localisation :	Rue Paul d'Andrimont 24 4630 Soumagne
Position :	Voir organigramme à joindre avec liens fonctionnels et hiérarchiques
Matériels spécifiques :	/
Logiciels spécifiques	/
Autres :	/

2. Les missions liées au secteur, au département et au poste

Missions du Secteur :

- ✦ Au sein de la Province de Liège, le secteur Enseignement et Formation a pour mission de :
 - ✦ Organiser un enseignement supérieur -La Haute Ecole- mais aussi un enseignement secondaire de plein exercice et en alternance ainsi qu'un enseignement secondaire et supérieur de Promotion Sociale ;
 - ✦ Promouvoir la qualité de l'enseignement et de la formation ;
 - ✦ Assurer la formation des personnels des services publics des Pouvoirs locaux ;
 - ✦ Assurer l'orientation scolaire et professionnelle ;
 - ✦ Apporter une assistance en formation aux milieux professionnels.

Missions du Département :

- ✦ Organiser, au sein des établissements provinciaux, l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (13 Instituts), l'enseignement secondaire en alternance (4 CEFA), l'enseignement secondaire spécialisé de plein exercice (1 Institut), l'enseignement secondaire et supérieur de promotion sociale (8 Instituts) ainsi que de l'enseignement supérieur de plein exercice (1 Haute Ecole) ;
- ✦ Assurer la gestion administrative, pédagogique, financière et des ressources humaines des Instituts d'enseignement provinciaux ;
- ✦ Assurer la coordination des 7 internats, de l'Institut Médico-Pédagogique et du Service Social des étudiants de la Haute Ecole ;
- ✦ Représenter et défendre l'Enseignement provincial et son personnel auprès de différentes instances.

Missions du Poste :

- ✦ Poser des actes techniques, effectuer les soins infirmiers ;
- ✦ Assurer l'accompagnement éducatif ;
- ✦ Maintenir/restaurer l'autonomie des bénéficiaires ;
- ✦ Accueillir, informer et orienter les bénéficiaires ;

Tout agent provincial est au service de l'Institution, doit la représenter dignement dans l'exercice de ses missions et être soucieux de rendre un service public de qualité aux citoyens.

3. Les activités spécifiques du poste

Activités spécifiques du poste :

- ⊕ Donner les repas, les bains, le nursing, les soins ;
- ⊕ Lever, habiller, déshabiller, mettre au lit les bénéficiaires ;
- ⊕ Etre à l'écoute des bénéficiaires ;
- ⊕ Encadrer et gérer d'éventuels conflits ;
- ⊕ Encadrer et animer lors de discussion de groupe ;
- ⊕ Accompagner et encadrer les bénéficiaires lors des sorties extérieures ;
- ⊕ Veiller au bien-être des usagers ;
- ⊕ Répondre aux appels des usagers la nuit ;
- ⊕ Effectuer des rondes pendant la nuit ;
- ⊕ Préparer et distribuer les médicaments - Préparation des médicaments et CONFIER la distribution à l'éducateur ;
- ⊕ Faire un compte rendu journalier dans le cahier de rapport ;
- ⊕ Contact régulier avec les parents ;
- ⊕ Participation à l'élaboration des fiches « procédures » ;
- ⊕ Participation aux réunions socio-éducatives ;
- ⊕ Participation aux réunions pluridisciplinaires ;
- ⊕ Participation à différentes formations ;
- ⊕ Assurer et transmettre les droits et les devoirs ;

4. Les compétences requises

Compétences spécifiques liées au poste :

Aptitudes (savoir-faire) –L'infirmier(e) gradué(e)/breveté(e) doit être capable de (d') :

- Utiliser divers modes de communication ;
- Effectuer des soins d'hygiène au quotidien ;
- Travailler en équipe ;
- Poser des actes techniques ;
- Entrer en relation, faciliter le contact, accueillir, adapter son niveau de langage ;
- Réaliser les soins dans le respect des normes et procédures, protocoles de soins ;
- Détecter une anomalie, réaliser une prise en charge adaptée, y remédier et/ou orienter (si nécessaire) vers les personnes qualifiées ;
- Ecouter, décoder les plaintes et y remédier si possible ;
- Informer, apaiser les bénéficiaires ;
- Discerner les informations à transmettre dans le respect des règles déontologiques et du secret professionnel ;
- Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins ;
- Apaiser et calmer les bénéficiaires ;
- Expliquer, en adaptant son langage aux connaissances des bénéficiaires, les termes incompris ;
- Utiliser les programmes informatiques en vigueur au sein de son service ;
- Tenir les dossiers à jour ;
- Travailler dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Communiquer avec ses collègues (d'autre services également), les établissements, les parents ;
- Appliquer les règles de sécurité et de prévention des risques ;
- Identifier et appliquer les principes d'ergonomie et de manutention ;
- Utiliser les techniques d'entretien du matériel et de nettoyage approprié ;
- Gérer, en toute sécurité, les médicaments, le matériel et les appareils utilisés.

Attitudes (savoir-être) – L’infirmier(e) gradué(e)/breveté(e) doit faire preuve de (d’) :

- Non-discrimination ;
- Pro-activité (initiative, dynamisme, curiosité) ;
- Autocritique ;
- Devoir de réserve, discrétion, confidentialité (soumis au secret professionnel) ;
- Sociabilité (écoute, ouverture d’esprit, aisance relationnelle, disponibilité) et esprit d’équipe ;
- Ponctualité, politesse, respect ;
- Sens des responsabilités, engagement ;
- Polyvalence, adaptabilité ;
- Soucis d’évolution constante (formations) ;
- Intégrité ;
- Professionnalisme et exemplarité ;
- Organisation, méthode et rigueur ;
- Respect des codes déontologiques et éthiques liés à la profession ;
- Professionnalisme et exemplarité ;
- Organisation, méthode et rigueur.